

## Aunis

Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

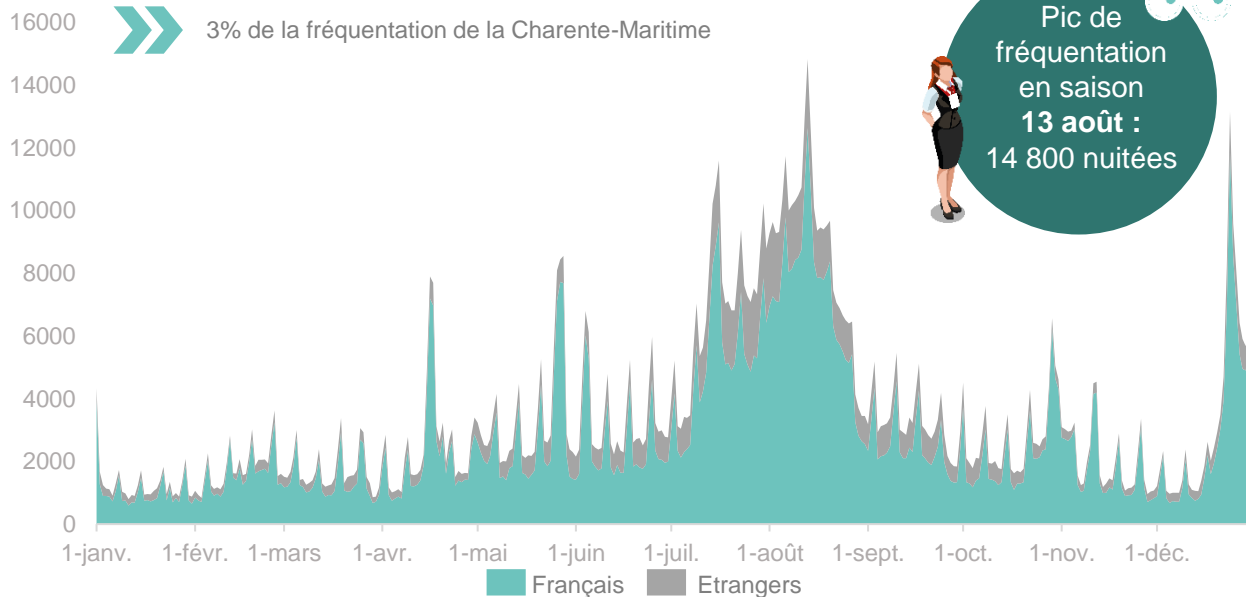
## FRÉQUENTATION et nuitées touristiques



1 269 000 nuitées touristiques totales



3% de la fréquentation de la Charente-Maritime

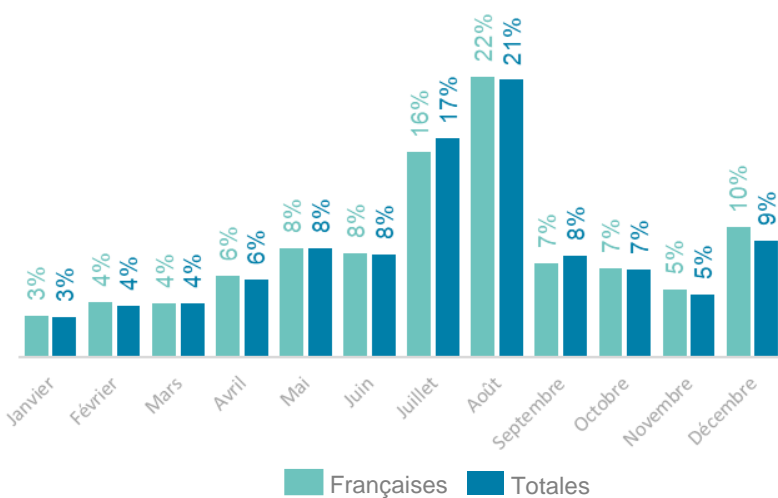


## Saisonnalité touristique

### Nuitées totales par saison

AUNIS	CHARENTE-MARITIME
<b>Avant-saison</b> Avril - Juin	
22%	25%
<b>Haute-saison</b> Juillet - Août	
38%	45%
<b>Après saison</b> Septembre - Octobre	
15%	14%
<b>Arrière saison</b> Janvier - Mars / Novembre - Décembre	
25%	16%
<b>SAISON</b> Avril - Octobre	
75%	84%

### Répartition mensuelle des nuitées



## Durée moyenne de séjour

	AUNIS	CHARENTE-MARITIME
Annuelle	2,3 jours	3,7 jours
En juillet/août	2,6 jours	4,6 jours

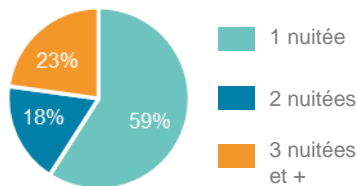


# ORIGINE et nuitées touristiques

Français Etrangers

Ens. des séjours	84%	16%
Séjours 2 nuits & +	87%	13%

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuitées

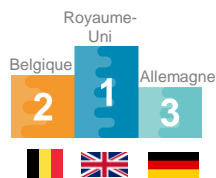


Bien comprendre :

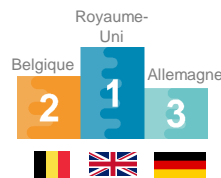
une nuitée touristique = 1 touriste étranger vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste)

## TOP 3 Nationalités

Total Nuitées

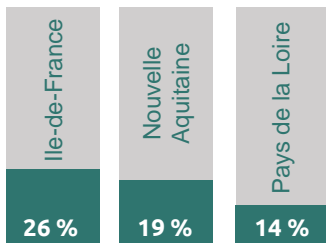


Ensemble des séjours



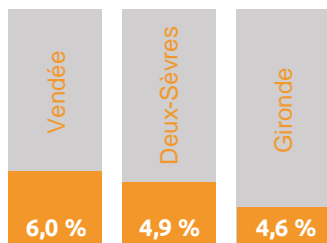
## TOP 3 Régions

Régions

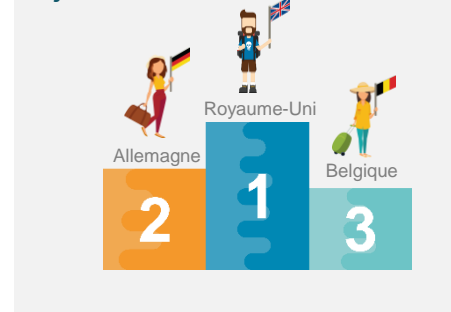


## TOP 3 Départements

Départements



Séjours de 3 nuitées & +



## EXCURSIONNISME

6 934 000 excursions  
dont 26% en provenance du département

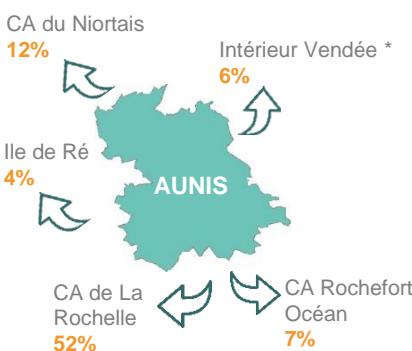
### Répartition par saison

Avant-saison	28%
Haute-saison	30%
Après-saison	16%
Arrière-saison	26%

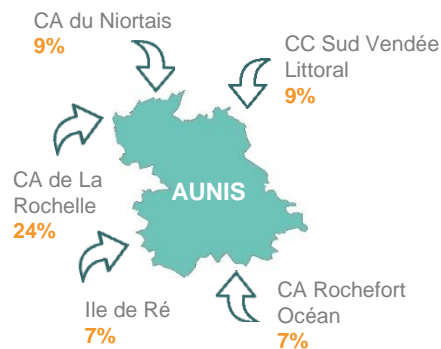


## MOBILITÉ TOURISTIQUE

Où se rendent les touristes dormants sur le territoire (hors Aunis) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



\* Vendée à l'exception des territoires du littoral et de la CA de La Roche-sur-Yon



## MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau ADN Tourisme. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

**Définition d'un touriste :** Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dans la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuitées) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuitées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence sur le territoire.

**Définition d'un excursionniste :** Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre